

APARR – BUDGET PREVISIONNEL 2019 PAR ACTIONS

CHARGES

Charges de personnel *

64 – Salaires et charges chargée de mission	32 862 €
64 – Salaire et charges chargée de diffusion	23 670 €
64 – Salaire et charges chargée de communication	22 929 €
62 – Autres personnels	7 504 €
64 – Médecine du travail	246 €
64 – formation salariées	3 000 €
64 – indemnités et formations 2 services civiques	2 804 €
62 – prestation administrateur Coursive Boutaric	2 640 €
SS-TOTAL	95 655 €

Charges de fonctionnement + Autres

61 – Assurance (association + autoimission)	394 €
62 – prestations extérieures (comptable, paies, informatique)	3 880 €
62 – Frais télécommunication et affranchissement	809 €
60 – Achat fournitures	1 010 €
62 – Frais bancaires	700 €
61 – loyer Coursive Boutaric	1 737 €
65 – Cotisations / adhésions	377 €
62 – Communication (logo / charte graphique / impr / etc)	575 €
68 – Dotations aux amortissements	3 348 €
SS-TOTAL	12 821 €

Déplacements

62 – Frais de déplacement / réception (équipe, invités renc pros)	6 000 €
62 – Frais de déplacement / mission / réception (CA, AC)	3 000 €
62 – Frais mission/réception déplacement renc pros extérieures	1 600 €
61 – Accréditations festivals et rencontres pros extérieures	500 €
SS-TOTAL	11 100 €

Docs ici, Courts là

60 – Conception fiches pédagogiques	1 980 €
61 – Locations (salles pour projections)	300 €
60 – Achat matériels et fournitures	216 €
62 – Publicité et communication : conception graphique	502 €
62 – Publicité et communication : Impressions	730 €
62 – Affranchissements	859 €
62 – Aide au déplacement des équipes des films	5 500 €
65 – Rémunération équipes des films	3 300 €
65 – Cotisations à la Maison des artistes + AGESSA	950 €
62 – déplacements équipe accompagnement projections	1 500 €
65 – Droit de diffusion / Cotisations	380 €
SS-TOTAL	16 217 €

Portail

61 – Locations (hébergement 2 sites)	1 150 €
62 – Maintenance et interventions techniques	1 296 €
62 – création d'un espace adhérent sur le site Aparr	1 500 €
SS-TOTAL	3 946 €

Ateliers

60 – Rémunération intervenants	5 700 €
61 – Locations salles et matériel	600 €
62 – Frais de déplacement / mission / réception	2 200 €
SS-TOTAL	8 500 €

Talents en court

65 – Scriptdoctoring + AGESSA	2 852 €
62 – Frais mission/réception résidences(trajet/heberg, repas)	2 000 €
62 – Frais mission et récep Entrevues	2 100 €
62 – frais mission et récep journée Jeunes Talents Dijon	690 €
62 – Frais communication (démarchage partenaires, impressions)	400 €
SS-TOTAL	8 042 €

Projets partenariaux / Lycéens au cinéma, BATBFC, CIBFC

62 – frais mission/réception équipes de films (Lycéens au cinéma)	500 €
62 – tournée équipes films – rémunération auteurs (programme CM régional)	523 €
62 – frais mission réception équipe Aparr	580 €
SS-TOTAL	1 603 €

TOTAL CHARGES 157 884 €

CONTRIBUTIONS

86 – Emploi des contributions volontaires en nature

mise à disposition gratuite de biens et prestations	0 €
Personnel bénévole **	6 000 €
SS-TOTAL	6 000 €

** le temps bénévole 2018 n'a été comptabilisé qu'à partir de juillet

TOTAL 163 884 €

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Investissement

60 – matériel de bureau	1 012 €
60 – matériel informatique	4 249 €
SS-TOTAL	5 261 €

Prêt France Active

remboursements trimestriels – taux zéro	2 500 €
---	---------

NB : prêt à taux zéro sur 36 mois – dernière échéance le 02/03/2022 – remboursements prévus sur 2020 : 3333,32€ - remboursements prévus sur 2021 : 3333,32€ - remboursements prévus sur 2022 : 833,37€

* répartition des salaires :

chargée de mission : 20% du temps de travail sur chaque action (Docs ici, courts là, portail, ateliers et rencontres professionnelles, Talents en court, travail de réseau et projets partenariaux)

chargée de communication : poste partagé avec le Bureau d'accueil des tournages (mise à disposition à 40%). Temps de travail réparti sur chaque action à hauteur de 20%.

chargée de diffusion : 80% du temps de travail affecté à Docs ici, court là, 20% sur les projets partenariaux.

autres personnels : 20% du temps de travail pour Talents en court, 48% pour les ateliers et rencontres professionnelles, 32% pour le travail de réseau.

le volontaire en service civique « communication » a un temps de travail réparti à 20% sur chaque action.

le volontaire en service civique « diffusion » a un temps de travail réparti comme suit : 70% Docs ici, courts là, 20% portail, 10% projets partenariaux.

PRODUITS

Subventions

Région Bourgogne-Franche-Comté – aide au fonctionnement	93 000 €
CNC (via DRAC Bourgogne-Franche-Comté)	26 500 €
Région Bourgogne-Franche-Comté – aide à l'emploi assoc. Fonctionnement	21 000 €
Agence du service civique	2 160 €
ASP Aide Parcours Emploi Compétences	5 186 €
SS-TOTAL	147 846 €

Ressources propres

Adhésions Personnes morales	800 €
Adhésions Personnes physiques	1 200 €
SS-TOTAL	2 000 €

Ventes de services

Ateliers	2 000 €
SS-TOTAL	2 000 €

Produits exceptionnels

remboursements divers	166 €
prise en charge formations par Uniformation	3 000 €
Région Bourgogne-Franche-Comté – aide à l'investissement 2019	1 297 €
Région Bourgogne-Franche-Comté – aide à l'investissement 2018	1 575 €
SS-TOTAL	6 038 €

TOTAL PRODUITS 157 884 €

87 – Contributions volontaires en nature

mise à disposition gratuite de biens et prestations	0 €
Personnel bénévole *	6 000 €
SS-TOTAL	6 000 €

TOTAL 163 884 €

Investissement

Région Bourgogne-Franche-Comté – aide à l'investissement	5 261 €
SS-TOTAL	5 261 €

Prêt France Active

versement fait début mars 2019	10 000 €
--------------------------------	----------